

Paris, le 30 janvier 2018

## TRANSFORMATION NUMÉRIQUE - FORMATION - BAC+3

### **Vers un diplôme du numérique Bac+3, reconnu par l'État et délivré par tous les établissements d'enseignement supérieur**

Face aux défis de la transformation numérique, Talents du Numérique (par l'Association Pasc@line) prône la création d'une Licence technologique professionnalisante.

Le processus de transformation numérique de l'économie s'accélère et les besoins en compétences des TPE/PME du numérique, comme des structures impactées dans d'autres secteurs, croissent : les profils numériques recherchés dans ce contexte sont très opérationnels, souvent généralistes. La pénurie est forte. Pour y remédier, la commission *Partenariat* de Talents du Numérique (par l'Association Pasc@line), dans une [note sur le sujet](#), prône la création d'une Licence technologique professionnalisante, reconnue par l'État, susceptible, par ses modalités, d'attirer un nouveau public vers le secteur et les métiers concernés.

### **La transformation numérique booste le besoin en profils numériques à l'opérabilité immédiate, typiques des Bac+3**

Les entreprises, associations ou collectivités ont besoin d'être accompagnées dans leur transformation numérique par des techniciens, informaticiens ou chefs de projets, généralistes et très opérationnels. L'opérabilité immédiate, c'est aussi ce que recherchent les TPE/PME qui vont intervenir sur des missions liées à ce phénomène. Les projets menés dans ce contexte sont souvent de plus courte durée, protéiformes et nécessitent de comprendre rapidement les besoins fonctionnels de la structure.

De fait, certains métiers du numérique sont accessibles à partir d'une formation Bac+3 : développeur-intégrateur, webmaster, manager intermédiaire, chef de projet technique ou encore administrateur systèmes et réseaux, (...).

### **La licence technologique professionnalisante valorise de nouvelles approches pédagogiques, le recours à l'alternance et se rend accessible à de larges publics**

Quel type de diplôme Bac+3 pour soutenir la transformation numérique de notre économie ? Venu des écoles de commerce, le Bachelor s'est développé dans le numérique ces dernières années. Mais la commission *Partenariat* de Talents du Numérique (par l'Association Pasc@line) souhaite éviter toute confusion et privilégie l'idée de la création d'un nouveau cursus, une « Licence technologique professionnalisante » qui serait ouverte au plus grand nombre - y compris aux bacheliers des filières non scientifiques - avec peu de prérequis. Ce qui la distinguerait : une pédagogie très axée sur l'opérationnel et une professionnalisation accrue, privilégiant ainsi l'apprentissage dès la deuxième année, un contenu plus technologique et managérial, une grande pluridisciplinarité et l'acquisition des *Softskills* très tôt dans le parcours.

### **Pour garantir le succès de ce diplôme, ce dernier doit être reconnu par l'État et pouvoir être délivré par l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur.**

**Il est en outre nécessaire de réfléchir parallèlement à la (re)fondation du bac professionnel du numérique, qui représente une clé complémentaire et indispensable à l'augmentation significative du flux d'étudiants vers cette filière porteuse.**

L'intégralité de la note est en pièce jointe et téléchargeable ici : <https://goo.gl/8DvjR9>

Prochain sujet sur lequel se penchera la commission *Partenariat* de Talents du Numérique (par l'Association Pasc@line) : Apprenants de la Grande École du Numérique et poursuite d'études – notes et recommandations (printemps 2018). En collaboration avec la GEN.

**À noter et à suivre** : l'association mènera en 2018/2019 une action spécifique sur le baccalauréat professionnel dans le numérique.

### À propos de Talents du Numérique (par l'Association Pasc@line)

Créée en 2006, l'association réunit 85 établissements d'enseignement supérieur et 2 700 entreprises du secteur du numérique regroupées au sein de Syntec Numérique et du Cinov-IT. Talents du Numérique (par l'Association Pasc@line) est un lieu unique d'échanges entre formateurs et professionnels du numérique. Parmi ses missions clés : le développement de la culture numérique et de l'attractivité des formations qui conduisent aux métiers du numérique auprès des jeunes, garçons et filles, et de la société civile ; l'analyse prospective de l'évolution des métiers et des formations. L'association est l'un des signataires, en janvier 2017, du plan sectoriel mixité numérique, porté par le gouvernement. Elle est aussi, depuis septembre 2017, pilote de l'un des groupes de travail de la Coalition française en faveur des compétences numériques, *French Digital Skills and Jobs Coalition*. En 2018, l'Association Pasc@line a repris la marque Talents du Numérique dont elle adopte désormais le nom.

[www.talentsdunumerique.com](http://www.talentsdunumerique.com)

[www.twitter.com/talentsdunum](https://www.twitter.com/talentsdunum) / [www.linkedin.com/company/association-pasc-line](https://www.linkedin.com/company/association-pasc-line) / [www.facebook.com/talentsdunumerique](https://www.facebook.com/talentsdunumerique)

#### CONTACTS PRESSE

**Caroline Bougy**  
déléguée à la communication  
06 62 56 20 65  
[caroline.bougy@assopascaline.fr](mailto:caroline.bougy@assopascaline.fr)

**Rémi Ferrand**  
délégué général  
06 86 10 51 45  
[remi.ferrand@assopascaline.fr](mailto:remi.ferrand@assopascaline.fr)